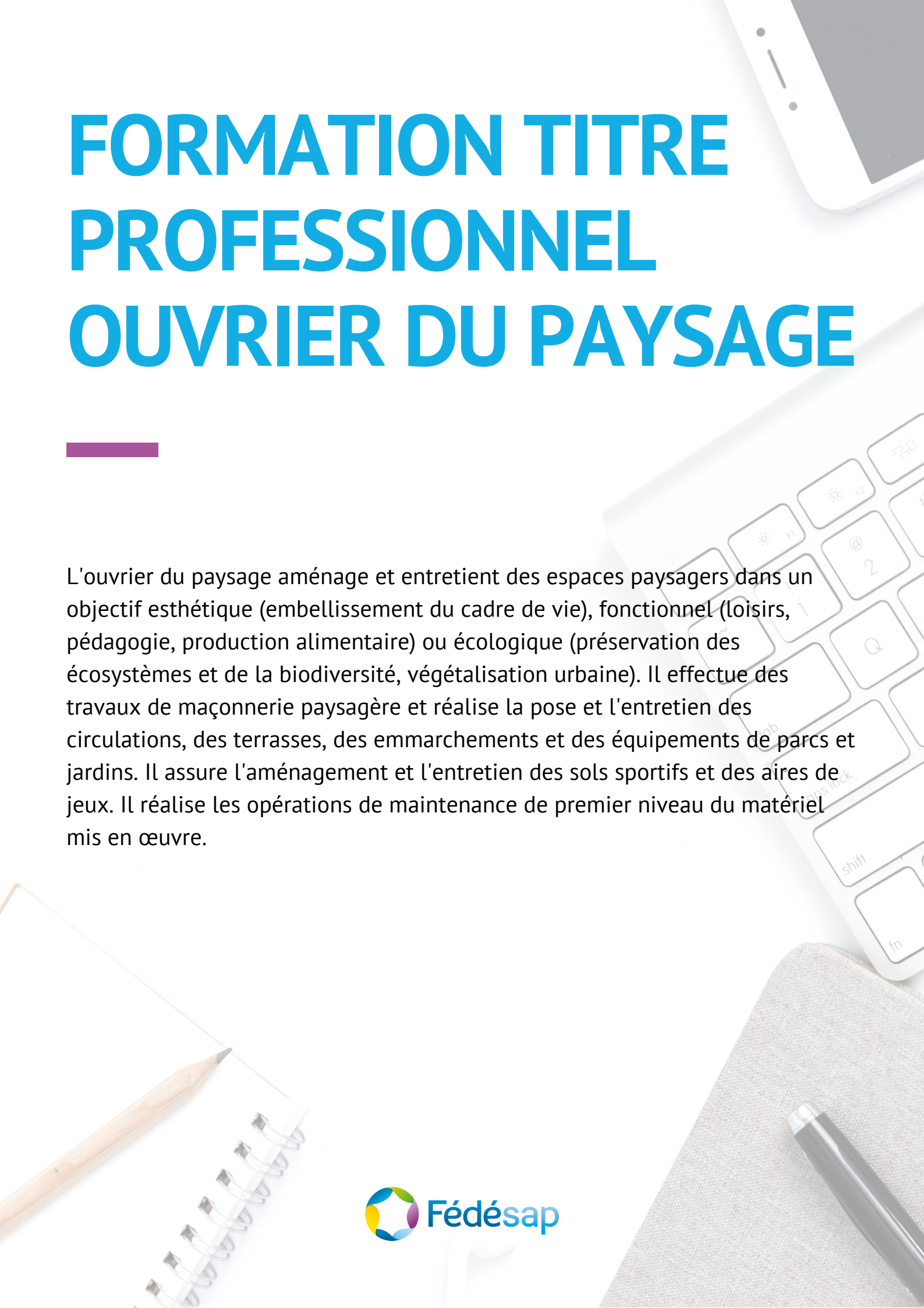


FORMATION TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE



L'ouvrier du paysage aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité, végétalisation urbaine). Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses, des emmarchements et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

DURÉE

1 an.

POUR QUI ?

Tout public.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire ;
- Résistance à la fatigue physique.

OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces verts à vocation paysagère (parcs et jardins) ;
- Être capable d'effectuer des travaux de maçonnerie ;
- Installer des systèmes d'irrigation ;
- Entretien du matériel de l'ouvrier du paysage.

DIPLÔME OBTENU

Titre professionnel de niveau 3.

DÉBOUCHÉS

- Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste ;
- Ouvrier des espaces verts ;
- Ouvrier paysagiste ;
- Agent d'entretien des parcs et jardins.



PROGRAMME DE FORMATION

Bloc 1 - Entretien un espace paysager :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- Entretien une surface herbacée à semi-ligneuse ;
- Tailler des arbres et des arbustes ;
- Abattre et débrancher un arbre de petites dimensions ;
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux ;
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices.

Bloc 2 - Végétaliser un espace paysager :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire ;
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- Réaliser un gazon ou une couverture végétale ;
- Planter des arbres et des arbustes ;
- Réaliser un massif ornemental.

Bloc 3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager :

- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices ;
- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager ;
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager ;
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage.

